TRÉGUENNEC

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 029-212902928-20260923-2026_47-DE

Date de convocation :
16 septembre 2026

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 10
Nb de procurations : 1
Nb de votants : 11

L'an deux mille vingt-six, le mercredi vingt-trois septembre à vingt heures le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente en séance publique sous la présidence de Jean-Daniel MAO, Maire.

Etaient présents : Emmanuelle BARGAIN, Monique BARSACQ, David CARVAL, Bertrand GRABOWSKI, Nolwenn GUIZIOU, Max HURDEBOURCQ, Loïc LE BRUN, Jean-Daniel MAO, Sophie MAXIMIN, Stéphane MOREL et Agathe RAMPILLON.

Etaient absents représentés : Max HURDEBOURCQ a donné pouvoir à Monique BARSACQ.

Etaient absents non représentés :

Secrétaire de séance : Agathe RAMPILLON.

2026-47 Attribution de subventions aux associations - Exercice 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment ses articles [ex. L. 2121-29 pour le conseil municipal] et L. 1611-4 ;

Vu la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, notamment son article 10 ;

Vu le budget primitif de l'exercice 2026 qui prévoit les crédits nécessaires à l'imputation budgétaire de l'article 65748 ;

Vu les demandes formulées par les associations mentionnées ci-dessous ;

Il est proposé au Conseil Municipal :

- D'attribuer aux associations retenues, les montants de subventions de fonctionnement indiqués ci-dessous.

- De dire que la dépense en résultant, soit un montant total de 800,00 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de l'exercice 2026, article 65748.

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette affaire.

- Vents d'Ouest : sept cent euros (700,00 €)

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 1 (Max HURDEBOURCQ)

- Secours catholique : trente euros (30,00 €)

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

- APE Tréogat : soixante-dix euros (70,00 €)

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 2 (Nolwenn GUIZIOU et Stéphane MOREL)

Les montants des subventions de fonctionnement proposés pour l'exercice 2026 sont accordés à la majorité.

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le
ID : 029-212902928-20260923-2026_47-DE

Pour extrait conforme certifié exécutoire,

Le Maire,
Jean-Daniel MAO

